

Quelle éducation pour l'enfant sourd ? ①

Constats

- Pour les sourds, l'accès à la parole est difficile.
- Les signes sont leur mode naturel de communication.

Trois moments importants :

1. Au XVII^e siècle, apparaît le langage des signes, avec l'Abbé de l'Épée.
2. En 1880, au Congrès de Milan, la langue des signes est réprimée !

Pourquoi ?

- Parce que, à ce moment, elle est considérée comme rudimentaire, inapte à exprimer des idées abstraites ;
- parce qu'elle empêcherait l'accès à la langue orale.

Quelle conséquence ?

La langue des signes se perpétue mais sans unité.

3. En 1980, au Congrès de Hambourg, la langue des signes est réhabilitée, mais les sourds auront connu 100 ans de répression de leur mode de communication privilégié !

Quels constats ?

Les enfants élevés par des méthodes strictement orales présentent une sévère insuffisance linguistique.

Pourquoi ?

- *À cause de la pauvreté des échanges au cours des premières années de vie (période sensible) ;*
- *parce que les prothèses ne sont pas miraculeuses ;*
- *parce que la logopédie ne règle pas tout et que le langage oral des sourds reste dès lors dans de très nombreux cas peu ou pas intelligible ;*
- *parce que la lecture labiale est toujours lacunaire et ambiguë et donc qu'elle pose des problèmes de compréhension.*

Par ailleurs, la langue des signes est analysée par les linguistes qui prouvent qu'elle possède tous les attributs d'une langue humaine.

Quels dangers à ce regain de vitalité ?

- *l'accent est davantage mis sur la différence entre les sourds et les entendants ;*
- *l'oralisme risque d'être minimisé (or, son apprentissage reste capital) ;*
- *les prothèses (acoustiques et cochléaires) tendent à être refusées ;*
- *les sourds ont moins d'accès à la culture de la société entendante.*

Proposition éducative actuelle : l'éducation totale

En quoi consiste-t-elle ?

1. **Aide précoce** : à la maison, dès les premiers mois de la vie, l'enfant est stimulé à communiquer par toutes les formes de communication disponibles. Toute la famille est impliquée dans le processus communicationnel.
2. **Appareillage prothétique** : celui-ci amplifie les restes auditifs. Il est déjà efficace à

quelques mois. Il ouvre la voie au langage oral, mais ne rend pas une audition normale. Il existe des prothèses acoustiques, vibro-tactiles et, depuis quelque temps, cochléaires. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une stimulation électrique des cellules nerveuses de l'oreille interne en vue de suppléer à leur défaillance. Mais cette prothèse, qui exige une opération, est loin de faire l'unanimité chez les sourds.

Quelle éducation pour l'enfant sourd ? II

3. Méthodes éducatives en faveur d'une éducation bilingue :

3.1. Education orale

- stimulation précoce du langage oral avec entraînement auditif et vibro-tactile ;
- entraînement à la lecture labiale ;
- adjonction d'une technique d'aide à la lecture labiale telle que le cued-speech (au moyen de " clés " effectuées à proximité de la bouche, en synchronie avec la parole) ;
- apprentissage du langage écrit (souvent de faible niveau, à cause des difficultés de vocabulaire et de syntaxe).

3.2. Education gestuelle

- apprentissage précoce d'une langue signée (ex. : français signé) : il s'agit d'accompagner une langue orale (le français, par exemple) de signes permettant rapidement une communication avec l'entourage ;
- apprentissage de la langue des signes (souvent un peu plus tard), véritable langue possédant sa syntaxe propre ;
- initiation à la dactylogogie (signes de l'alphabet digital) pour épeler les mots inconnus.

Conclusions

L'éducation totale semble prévenir bien des problèmes chez l'enfant sourd car elle :

- favorise une communication précoce que ne permettrait pas l'apprentissage du langage oral seul et évite ainsi beaucoup de problèmes d'ordre affectif ;

- fait entrer le jeune enfant dans la culture des entendants (grâce au langage oral et écrit) ;
- facilite les relations au sein de la communauté des sourds et suscite un sentiment d'appartenance utile au développement identitaire (grâce aux signes).

L'alphabet digital

Expression linguistique par signes gestuels :

- langue des signes : langue à part entière ;
- français signé : la structure de la langue française sert de base au lexique de la langue des signes ;
- dactylogogie : façon d'épeler un mot en utilisant les signes de l'alphabet digital.

